



Photo 318 : Depuis la rue du Soleil Levant, à Cirières, le projet est largement dissimulé par la végétation (photomontage 23)



Photo 319 : Depuis la rue de de l'Etang, à Bretignolles, le projet est bien visible dans l'axe de la rue (photomontage 30)

LES HAMEAUX PROCHES

En dehors de ces deux bourgs principaux, de nombreux hameaux ponctuent le territoire. Les impacts sur ces lieux de vie sont liés à leur implantation dans des secteurs agricoles ouverts sur le projet ou présentant au contraire des réseaux bocagers notables, qui peuvent limiter les perceptions des éoliennes.

Parmi ces lieux de vie, sept sont sujets à un impact fort (ou modéré à fort). Il s'agit des hameaux St-Louis (hameau localisé au n°1 sur la carte ci-après, cf. photomontage n°26), la Très Chère (hameau 2, photomontage 21), les Basses Rimbretières (hameau 3, photomontage 16), Champ Blanc (hameau 4, photomontage 27), Bois d'Âne (hameau 5, photomontage 15), la Brénelière (hameau 10, photomontage 25) et le Haut Bourg (hameau 11, photomontage 24). Le projet y est souvent visible de manière rapprochée, sans filtres importants et avec une forte prégnance dans le paysage.

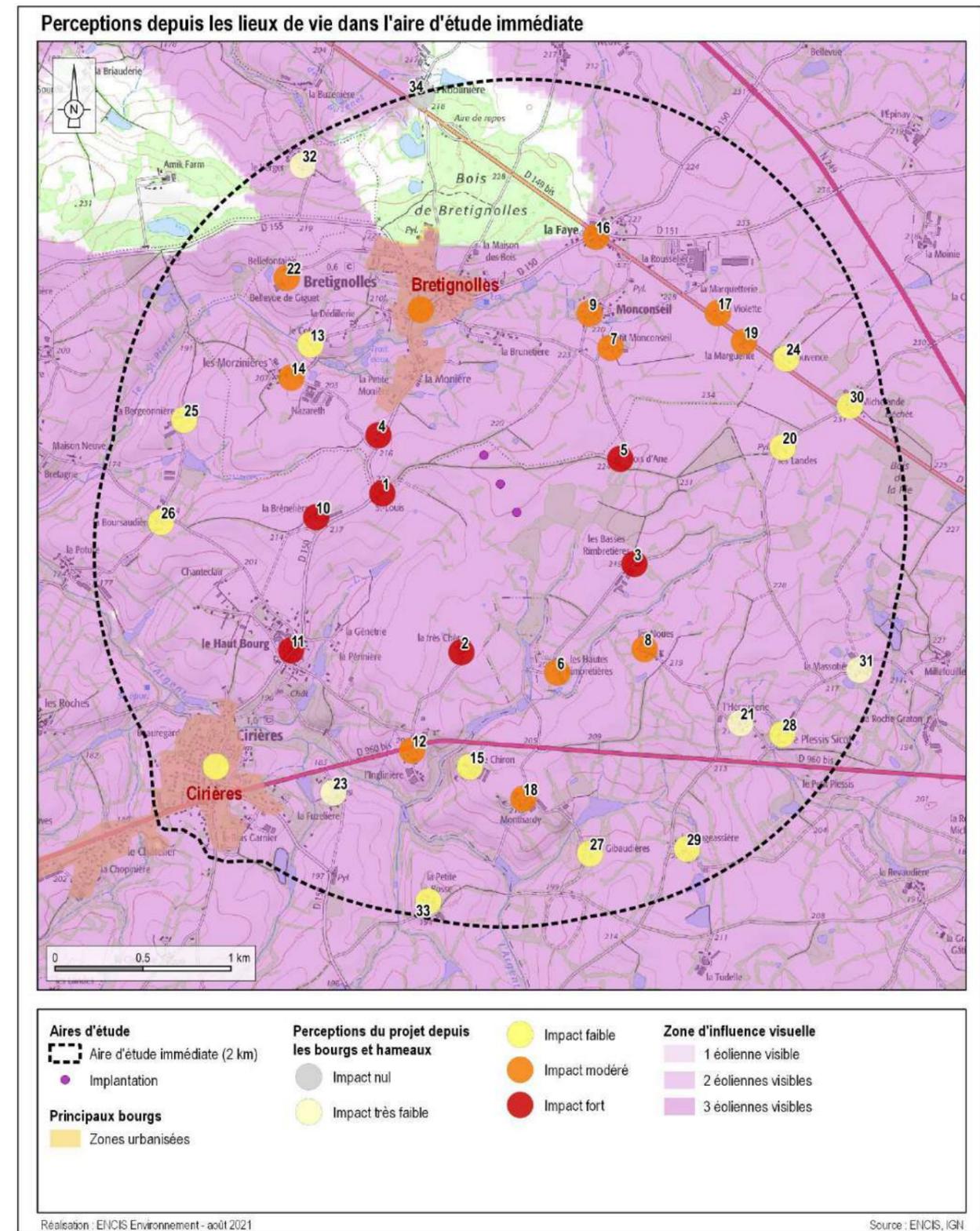
Onze hameaux présentent des impacts modérés (ou faibles à modérés) : les Hautes Rimbretières (hameau 6, photomontage 18), le Petit Monconseil (hameau 7, photomontage 14), les Noues (hameau 8, photomontage 17), Monconseil (hameau 9, photomontage 14), l'Inglinière (hameau 12, photomontage 22), les Morzinières et Nazareth (hameau 14, photomontage 28), la Faye (hameau 16, photomontage 12), la Violette (hameau 17, photomontage 13), Monthardy (hameau 18, photomontage 20), la Marguerite (hameau 19), Bellefontaine et Bellevue de Giguet (hameau 22, photomontage 29). Les éoliennes restent visibles, mais elles sont davantage filtrées depuis ces hameaux, ou bien leur prégnance visuelle est amoindrie par la distance.

Les impacts ont été jugés faibles pour onze hameaux : le Coteau (hameau 13), le Chiron (hameau 15), les Landes (hameau 20), Jouvence (hameau 24), la Bergeonnière (hameau 25), la Boursaudière (hameau 26), les Gibaudières (hameau 27), le Plessis Sicot (hameau 28), la Fougeassière (hameau 29), Michelande (hameau 30) et la Petite Bosse (hameau 33). Même si des visibilitées sont possibles par endroits depuis ces hameaux, les filtres visuels (haies proches, bosquets, etc.) ou la distance réduisent nettement la prégnance visuelle des éoliennes.

Quatre hameaux sont impactés de manière très faible : l'Hérauderie (hameau 21), la Fuzelière (hameau 23), la Massotière (hameau 31) et le Verger (hameau 32). Depuis ces lieux de vie, seuls des bouts de pales peuvent être perceptibles et le projet reste très discret.

Enfin, le hameau la Roblinière (34) est isolé visuellement du projet par un boisement, et **présente un impact nul.**

La carte ci-contre synthétise les impacts sur les différents hameaux, et le tableau page suivante reprend l'inventaire de ces lieux de vie et qualifie les impacts du projet.



Carte 206 : Evaluation des impacts sur les lieux de vie de l'aire immédiate

Tableau 204 : Effets du projet depuis les bourgs de l'aire d'étude immédiate

N°	Nom	Population municipale	Situation et visibilité	Impact	Distance au projet (mât) en m
-	Cirières	945	Visibilités sur le projet globalement partielles et intermittentes à l'échelle du bourg (photomontage 23).	Faible	1 940
-	Bretignolles	600	Visibilités importantes et continues depuis une part importante des espaces publics et des habitations, avec notamment plusieurs rues orientées vers le projet (photomontage 30).	Modéré	570

Tableau 205 : Effets du projet depuis les hameaux de l'aire d'étude immédiate

N°	Nom	Nombre d'habitations	Situation et visibilité	Impact	Distance au projet (mât) en m
1	St-Louis	1	Grande proximité des éoliennes, perceptibles directement depuis l'habitation et ses abords sans filtre ou écran visuel notable (photomontage 26).	Fort	590
2	la très Chère	< 5	Proximité du projet, perceptible directement depuis les habitations et leurs abords ; les bâtiments d'exploitation ne masquent les éoliennes que de façon partielle et ponctuelle (photomontage 21).	Fort	830
3	les Basses Rimbretières	< 5	Grande proximité du projet, perceptible directement depuis l'habitation et ses abords sans filtre ou écran visuel notable (photomontage 16).	Fort	680
4	Champ Blanc	< 5	Grande proximité des éoliennes, perceptibles directement depuis les habitations et leurs abords ; la végétation des jardins constitue des filtres visuels très partiels (photomontage 27).	Fort	570
5	Bois d'Ane	1	Grande proximité des éoliennes, perceptibles directement depuis les habitations et leurs abords ; la végétation du réseau bocager constitue des filtres visuels qui restent partiels et discontinus (photomontage 15).	Fort	620
6	les Hautes Rimbretières	< 5	La végétation constitue des filtres partiels qui, sans masquer les éoliennes, réduisent leur prégnance visuelle en les repoussant à l'arrière-plan (photomontage 18).	Modéré	780
7	le Petit Monconseil	1	L'habitation n'est pas orientée directement vers le projet, mais ses abords offrent des perceptions larges de celui-ci, sans filtre ou écran visuel notable (photomontage 14).	Modéré	920
8	les Noues	< 10	Le réseau bocager et les bâtiments agricoles forment des filtres et écrans visuels notables, mais le projet reste souvent au moins en partie visible (photomontage 17).	Faible à Modéré	1 010
9	Monconseil	< 30	La végétation, très présente, dissimule assez largement les éoliennes depuis la majeure partie du hameau, seules leurs parties les plus hautes restant visibles. Les habitations situées au sud du boisement sont plus exposées, mais les façades ne s'orientent pas vers le projet (photomontage 14).	Modéré	910
10	la Brénelière	1	L'habitation n'est pas orientée directement vers le projet, mais ses abords offrent des perceptions larges de celui-ci ; les bâtiments agricoles à l'est forment un écran visuel partiel qui ne masque que partiellement la partie basse des éoliennes (photomontage 25).	Fort	990
11	le Haut Bourg	> 50	Depuis le cœur du hameau (rue du Haut Bourg) le tissu bâti masque presque totalement le projet. En revanche, les habitations situées sur les franges nord et est du hameau sont exposées directement aux éoliennes, dont la prégnance visuelle est légèrement réduite par la distance (photomontage 24).	Modéré à Fort	1 170
12	l'Inglinière	< 10	Quelques bâtiments d'activités (hangars) forment des écrans visuels partiels ; mais la plupart des habitations restent plus ou moins exposées au projet ; plusieurs façades se tournent dans sa direction (photomontage 22).	Modéré	1 360
13	le Coteau	1	La végétation dissimule assez largement le projet depuis ce hameau.	Faible	1 150
14	les Morzinières ; Nazareth	< 20	Certaines habitations bénéficient d'écrans bâtis ou de filtres végétaux qui atténuent la prégnance visuelle des éoliennes ; mais d'autres restent plus directement exposées (photomontage 28).	Modéré	930
15	le Chiron	< 5	Les arbres présents au long de la D960bis forment un rideau dense qui masque assez largement le projet ; des parties de pales peuvent rester visibles depuis certaines habitations.	Faible	1 390
16	la Faye	< 30	Les habitations situées au sud de la route sont exposées de façon importante aux éoliennes, seules leurs parties les plus basses étant masquées par la végétation distante. Les habitations situées au nord de la D149bis bénéficient en revanche de l'écran visuel formé par les bâtiments au sud : seules les pales restent partiellement visibles depuis cette partie du hameau (photomontage 12).	Faible à Modéré	1 350
17	la Violette	2	Le projet est bien visible au-delà de la route, mais la végétation des jardins joue un rôle de filtre partiel (photomontage 13).	Modéré	1 520

N°	Nom	Nombre d'habitations	Situation et visibilité	Impact	Distance au projet (mât) en m
18	Monthardy	< 5	Plusieurs habitations, ou leurs abords, permettent des visibilités sur les éoliennes, moins prégnantes au vu de la distance (photomontage 20).	Modéré	1 560
19	la Marguerite	1	La façade principale se tourne vers l'est, mais la façade ouest et les abords de l'habitation sont bien exposés au projet.	Modéré	1 570
20	les Landes	2	La végétation (bocage et bosquets) joue un rôle d'écran visuel important, qui dissimule largement le projet.	Faible	1 490
21	l'Hérauderie	< 5	Les bâtiments agricoles jouent un rôle d'écran visuel important, masquant le plus souvent le projet.	Très faible	1 600
22	Bellefontaine ; Bellevue deGiguet	2	Le projet est bien visible, sans effet d'écran notable de la végétation ; la distance tend à réduire légèrement la prégnance visuelle des éoliennes (photomontage 29).	Modéré	1 460
23	la Fuzelière	< 5	La végétation masque très largement le projet depuis les habitations.	Très faible	1 830
24	Jouvence	< 5	Le projet est bien visible au-delà de la route, mais la végétation des jardins joue un rôle de filtre important.	Faible	1 700
25	la Bergeonnière	< 10	La distance et la végétation (bocage et bosquets) permettent de réduire nettement la prégnance visuelle des éoliennes.	Faible	1 700
26	la Boursaudière	< 5	La distance et la végétation (bocage et bosquets) permettent de réduire nettement la prégnance visuelle des éoliennes.	Faible	1 800
27	les Gibaudières	1	Les bâtiments agricoles au premier plan et la végétation boisée en retrait masquent assez largement le projet.	Faible	1 880
28	le Plessis Sicot	< 10	Quelques habitations bénéficient de l'effet d'écran de la végétation autour des plans d'eau, mais d'autres, à l'ouest, restent partiellement exposées au projet.	Faible	1 840
29	la Fougeassière	2	Les éoliennes restent visibles malgré les effets de filtres végétaux, mais elles sont relativement distantes.	Faible	2 040
30	Michelande	2	Le projet est visible au-delà de la route, mais la végétation des jardins et les bâtiments agricoles jouent un rôle important d'écran.	Faible	1 930
31	la Massotière	< 5	La distance et la végétation (bocage et bosquets) permettent de réduire nettement la prégnance visuelle du projet, voire de le masquer.	Très faible	2 110
32	le Verger	< 10	La distance et la végétation (bocage et bosquets) permettent de réduire nettement la prégnance visuelle du projet, voire de le masquer.	Très faible	1 830
33	la Petite Bosse	< 5	La vallée de l'Argent en contrebas ouvre des vues larges en direction du projet, qui est visible mais déjà relativement distant.	Faible	2 200
34	la Roblinière	< 5	Le massif du bois de Bretignolles masque totalement le projet.	Nul	2 030



Photo 320 : Vue sur le projet éolien depuis St-Louis (hameau 1 ; photomontage 26)



Photo 324 : Vue sur le projet éolien depuis Bois d'Ane (hameau 5 ; photomontage 15)



Photo 321 : Vue sur le projet éolien depuis la très Chère (hameau 2 ; photomontage 21)



Photo 325 : Vue sur le projet éolien depuis les Hautes Rimbretières (hameau 6 ; photomontage 18)



Photo 322 : Vue sur le projet éolien depuis les Basses Rimbretières (hameau 3 ; photomontage 16)



Photo 326 : Vue sur le projet éolien aux abords de Monconseil et le Petit Monconseil (hameaux 9 et 7 ; photomontage 14)



Photo 323 : Vue sur le projet éolien depuis Champ Blanc (hameau 4 ; photomontage 27)



Photo 327 : Vue sur le projet éolien depuis les Noues (hameau 8 ; photomontage 17)



Photo 328 : Vue sur le projet éolien depuis la Brénelière (hameau 10 ; photomontage 25)



Photo 332 : Vue sur le projet éolien depuis la Faye (hameau 16 ; photomontage 12)



Photo 329 : Vue sur le projet éolien depuis le Haut Bourg (hameau 11 ; photomontage 24)



Photo 333 : Vue sur le projet éolien depuis la Violette (hameau 17 ; photomontage 13)



Photo 330 : Vue sur le projet éolien depuis l'Inglinière (hameau 12 ; photomontage 22)



Photo 334 : Vue sur le projet éolien depuis Monthardy (hameau 18 ; photomontage 20)



Photo 331 : Vue sur le projet éolien depuis les Morzinières et Nazareth (hameau 14 ; photomontage 28)

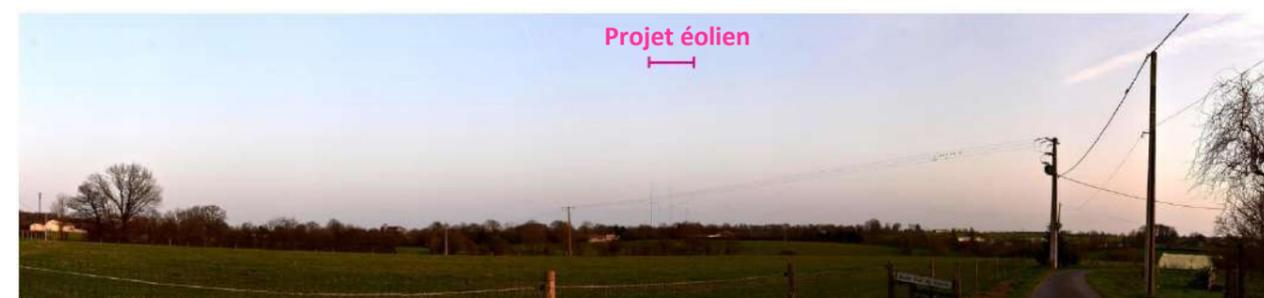


Photo 335 : Vue sur le projet éolien depuis Bellefontaine (hameau 22 ; photomontage 29)

V.4.6.4. LES PERCEPTIONS DU PROJET DEPUIS LES AXES DE CIRCULATION PRINCIPAUX

Pour rappel, plusieurs facteurs de perceptions sont à prendre en compte depuis les axes de circulation (route ou voie ferrée) menant aux bourgs : l'observateur est en déplacement, l'observateur a un angle de vision très réduit, le sens de déplacement.

Deux routes principales traversent l'aire d'étude immédiate. Les impacts du projet éolien sur celles-ci sont décrits ci-dessous. Les principales visibilitées sont localisées sur la carte ci-contre.

LA D960BIS AU SUD DE L'AEI

Durant la traversée de Cirières, quelques perceptions sont possibles, au gré des ouvertures dans le tissu bâti, mais elles restent intermittentes, et souvent partielles (lorsque seules les parties supérieures des rotors émergent au-dessus des constructions). Une fois quitté le village, les visibilitées sont plus fréquentes mais restent souvent restreintes par le relief et la végétation : seules les moitiés supérieures des rotors sont régulièrement perceptibles.

Dans la moitié est de l'AEI, la majeure partie du parcours permet des perceptions du projet, et la végétation distante ne masque en général que le pied des mâts. Seuls quelques courts tronçons présentent des perceptions totalement refermées vers le nord par la végétation longeant la route, où les écrans végétaux dissimulent complètement les éoliennes. Par endroits, ces filtres ne les dissimulent que partiellement ou ponctuellement, générant des perceptions intermittentes.

La distance d'au moins un kilomètre séparant la route du projet tend à réduire sa prégnance visuelle, tandis que le réseau bocager forme des motifs végétaux qui le repoussent à l'arrière-plan. De plus, le projet ne se situe pas dans l'axe de la voie, ce qui réduit sa visibilité pour les conducteurs.

L'impact sur cette route est modéré dans la moitié est de l'AEI, et faible à modéré dans la moitié ouest.

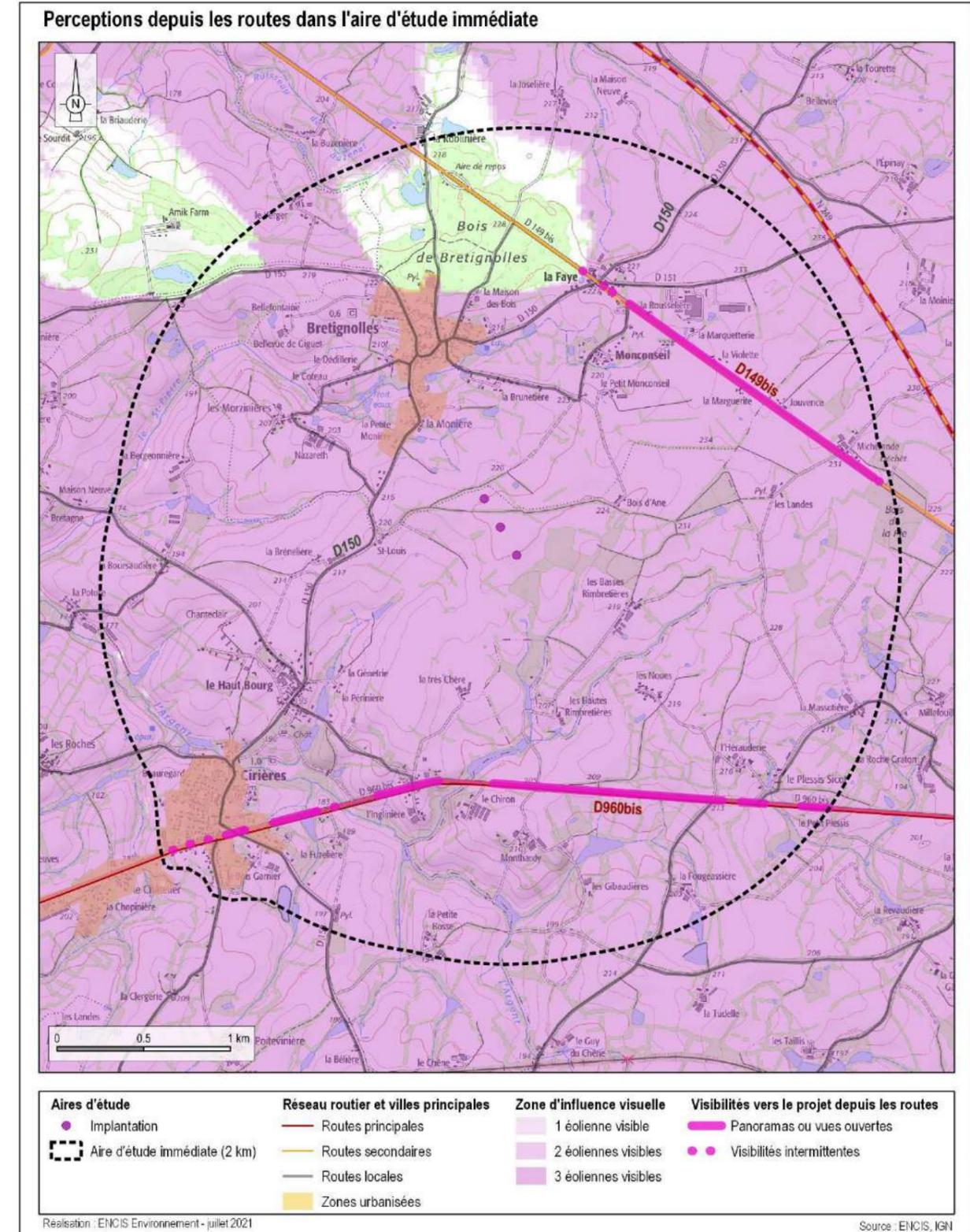
LA D149BIS DU NORD A L'EST DE L'AEI

La densité végétale du bois de Bretignolles, au nord, empêche toute perception du projet durant son franchissement. À la sortie sud-est de ce bois, le tissu bâti peu dense du hameau de La Faye crée un écran visuel discontinu : des visibilitées très fugaces et partielles des éoliennes sont possibles au gré de quelques ouvertures entre les constructions. En revanche, les visibilitées vers le projet sont larges et ouvertes entre La Faye et le bois de la Pie, soit la moitié du tronçon de cette voie franchissant l'AEI.

Tout comme pour la D960bis, la distance d'au moins un kilomètre séparant la route des éoliennes tend à réduire leur prégnance visuelle, tandis que le réseau bocager forme des motifs végétaux qui les repoussent à l'arrière-plan. De plus, le projet ne se situe pas dans l'axe de la voie, ce qui réduit sa visibilité pour les conducteurs. **L'impact sur cette route est globalement modéré.**

LES AUTRES ROUTES

Des routes de desserte locale, empruntées par les riverains dans leurs déplacements quotidiens, sont également susceptibles d'offrir des perceptions importantes du projet, notamment la route D150 entre Cirières et Bretignolles, puis vers le nord-est de l'AEI.



Carte 207 : Perception visuelle du projet depuis les routes principales de l'AEI



Photo 336 : Perception du projet depuis la D960bis au niveau du parking de Monthardy (photomontage 19)



Photo 337 : Perception du projet depuis la D149bis au niveau du hameau la Violette (photomontage 19)

V.4.6.5. LES PERCEPTIONS DU PROJET DEPUIS LES ELEMENTS PATRIMONIAUX ET TOURISTIQUES

Le tableau suivant reprend l'ensemble des inventaires des éléments patrimoniaux et touristiques établis dans l'état initial du paysage. L'estimation des impacts du projet sur ces éléments est faite à partir des visites de terrain, de la réalisation d'une carte d'influence visuelle avec les données précises du projet et de l'analyse de photomontages.

LA DESCRIPTION DES EFFETS DU PROJET SUR LES MONUMENTS ET SITES PROTEGES (MONUMENTS HISTORIQUES, SITES INSCRITS / CLASSES, SPR, UNESCO)

Aucun site patrimonial protégé n'a été recensé lors de l'état initial.

LA DESCRIPTION DES EFFETS DU PROJET SUR LES LIEUX TOURISTIQUES ET RECREATIFS

Les six sites et itinéraires touristiques de l'aire immédiate sont concernés par une relation visuelle avec le projet éolien (visibilité depuis l'élément ou covisibilité). Les lieux touristiques sont recensés sur la carte page suivante.

LE CHATEAU DE CIRIERES (ENJEU TRES FAIBLE)

Le coteau est orienté en direction du sud, à l'opposé du projet ; côtés nord et est, des boisements referment les perceptions vers les éoliennes, qui sont très largement filtrées, voire masquées. **L'impact du projet sur ce site est très faible.**

LES ITINERAIRES TOURISTIQUES

L'AEI comporte deux circuits de petite randonnée et un itinéraire équestre : **Les Sources de l'Argent** (PR, enjeu faible), **Les Landes** (PR, enjeu faible), **Sur les terres du Haut Bocage** (équestre, enjeu faible).

Pour ces deux derniers itinéraires, leur tracé respectif suit des parcours très similaires, à l'exception du secteur situé immédiatement au nord-est du projet, où les deux sentiers divergent. Selon les secteurs (photomontages 14, 15, 17, 19, 20, 23, 26, 27, 28), des perceptions importantes du projet sont possibles, notamment lorsque le chemin circule à proximité directe de celui-ci. Les haies accompagnant l'itinéraire peuvent sur certains tronçons former un premier plan qui filtre les éoliennes, sans les masquer. **L'impact concernant ces deux circuits est modéré.**

Pour l'itinéraire Les Sources de l'Argent, selon les secteurs, des perceptions vers le projet sont possibles, la distance atténuant sa prégnance visuelle. Les haies accompagnant l'itinéraire peuvent former depuis certains tronçons un premier plan qui filtre les éoliennes, sans les masquer. **L'impact est faible.**



Photo 338 : Les départs des trois itinéraires touristiques de l'AEI se situent dans le bourg de Cirières (photomontage 23)



Photo 339 : Vue sur le projet éolien depuis les circuits Les Landes et Sur les terres du Haut Bocage au hameau Champ Blanc (photomontage 27)

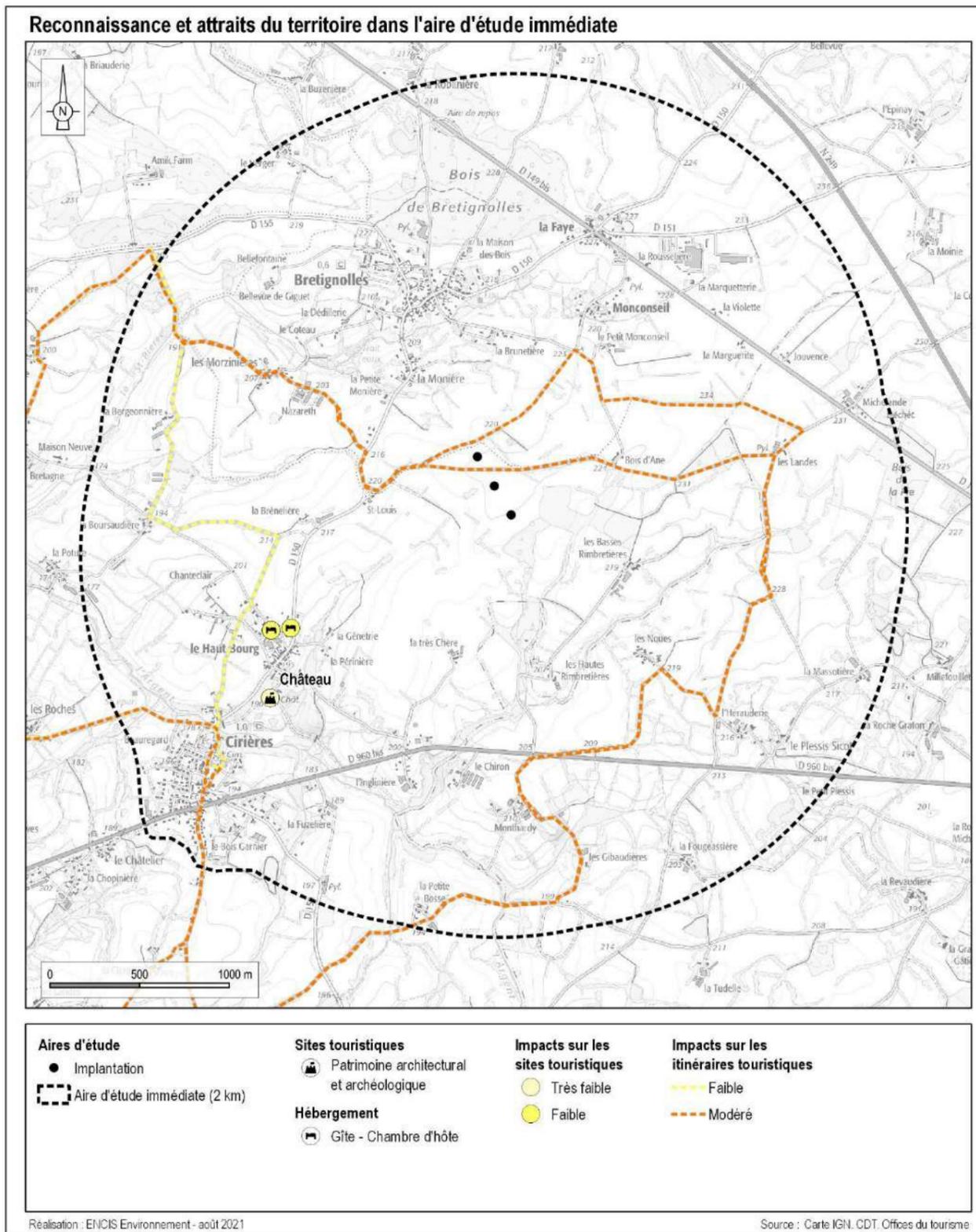


Photo 340 : Vue sur le projet éolien depuis l'itinéraire équestre aux abords de Monconseil (photomontage 14)

L'OFFRE D'HEBERGEMENT TOURISTIQUE

Deux offres d'hébergement touristique avaient été recensées : **Le Haut Bourg** (enjeu faible) et **Le Domaine de la Lorien** (enjeu faible).

Malgré la présence de constructions au premier plan et de filtres végétaux, les éoliennes peuvent par endroits être visibles dans le prolongement du vallon situé à l'est. **L'impact est faible.**



Carte 208 : Localisation des éléments touristiques dans l'AEI